PRÉPARATION A L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ATTACHE PRINCIPAL

PERSONNES CONCERNEES :

Peuvent être nommés au grade d'attaché principal après inscription sur le tableau d'avancement après un examen professionnel, les attachés qui justifient au 1er janvier de l'année au titre de laquelle est dressé le tableau d'avancement d'une durée de 3 ans de services effectifs dans un cadre d'emplois, corps ou emploi de catégorie A ou de même niveau et comptant au moins 1 an d'ancienneté dans le 5ème échelon du grade d'attaché.
Les candidats sont autorisés à se présenter à l'examen au plus tôt un an avant de remplir les conditions requises pour être inscrits sur le tableau annuel d'avancement.

LES EPREUVES DE L'EXAMEN :

L'épreuve écrite : rédaction d'une note à partir d'un dossier de mise en situation professionnelle ayant pour objet de vérifier l'aptitude du candidat à l'analyse et la capacité à proposer des solutions opérationnelles argumentées.
(durée : 4 heures, coefficient : 1)

L'épreuve orale : entretien ayant comme point de départ un exposé du candidat sur son expérience professionnelle. Cet entretien vise ensuite à apprécier les aptitudes de l'intéressé, en particulier en matière d'encadrement, ses connaissances administratives générales notamment sur le fonctionnement et les activités des collectivités territoriales ainsi que sa motivation à exercer les fonctions généralement assumées par un attaché territorial principal.
(durée :20 mn, dont 5 mn au plus d'exposé, coefficient : 1)

DISPOSITIF :

- préparation à l'épreuve écrite de la note (méthodologie) 1 jour
- Devoirs accompagnés / devoirs sur table et temps de correction 4,5 jours
- Cycle de conférences de 3 à 5 jours selon besoin 3 à 5 jours
- Entraînement à l'oral 2 jours :
  - Technique d'entretien pour présenter l'expérience professionnelle : accessible à tous les inscrits en formation
  - Simulation jury : accessible UNIQUEMENT aux inscrits en formation déclarés admissibles à l'examen

DUREE : environ 6,5 jours, et 3 à 5 jours en plus selon participation au programme de conférences en fonction des besoins.

LIEU : la formation se déroulera au CNFPT Lyon.

CONCTACT CNFPT : Mme GRISCELLI
☎ 04.72.32.43.64

ORGANISATEUR DE L'EXAMEN : CENTRE DE GESTION DE LA REGION RHONE-ALPES
(Veuillez vous reporter au calendrier des sites des centres de gestion)

GRILLE DE PRE-REQUIS

Préparation à l'Examen Professionnel d'ATTACHE PRINCIPAL

Liste des Pré-requis pour les tests d'orientation des agents de catégorie A

Compréhension et Expression

Repérer une introduction, Repérer un paragraphe, Repérer une conclusion
Reconnaître ou donner la définition d'un mot placé dans un contexte
Utiliser des exemples pertinents, savoir argumenter et présenter ses idées
Trouver le mot de liaison pour articuler deux phrases
Rédiger une introduction, rédiger une conclusion
Comprendre les différents éléments d'information d'un document
Résumer un texte en un nombre de donné de phrases
Savoir exprimer des idées sur un sujet d'ordre général
Repérer les idées essentielles d'un texte
Retrouver le plan ou donner le plan d'un texte
Respecter les règles usuelles de l'orthographe, de la grammaire, de la conjugaison et de la syntaxe
Connaître l'environnement territorial : organisation, fonctionnement, principales politiques publiques, problématiques principales
Connaitre l'actualité de la fonction publique territoriale
Connaitre les caractéristiques principales d'un cadre d'emplois donné

Durée du test d'orientation : 3 heures